Arbitrage des Jeunes par les Jeunes

Principe : Arbitrage assistant par les joueurs dès lors que 3 arbitres officiels ne sont pas désignés sur toutes les rencontres jeunes de U12 à U19.

Remarque : Les règles du jeu et la fonction d'arbitre assistant doivent dans le cadre du Programme Éducatif Fédéral faire l'objet d'un apprentissage régulier et progressif en séance.

Règles :

- ✓ Foot à 11 : **arbitrage obligatoire par un(e)(e) joueur(se) dès lors que 12 joueurs(ses) sont inscrits(es) sur la feuille de match.**
- ✓ Remplacement possible à la moitié du temps de chaque mi-temps, et obligatoire à la mi-temps de la rencontre, soit 2 joueurs minimum par équipe et par rencontre.
- ✓ En cas de blessure, l'éducateur jugera de la capacité du joueur à pouvoir être arbitre-assistant
- ✓ Un joueur ayant reçu un carton blanc ne pourra être en situation d'arbitre de touche pendant les 10 minutes de suspension.
- ✓ En cas d'absence de joueur en capacité d'arbitrer (blessures, expulsions), un dirigeant, licencié avec certificat médical, en tenue sportive sera autorisé à officier dans les conditions de l'article 24.II du présent règlement.
- ✓ En cas d'indiscipline du joueur dans sa fonction d'arbitre, celui-ci reste considéré comme un joueur et de fait éligible aux sanctions de l'arbitre central (avertissement, exclusion, etc.) et aux poursuites disciplinaires dans le cadre de sa licence « Joueur ».

Positionnement :

- ✓ L'arbitre assistant de l'équipe visiteuse se positionne côté des bancs de touche et ce durant toute la rencontre. L'arbitre assistant de l'équipe recevante se positionne à l'opposé des bancs de touche et également durant toute la rencontre.
- ✓ Les 2 assistants se positionnent conformément au schéma ci-contre.

Tenue :

- ✓ Les arbitres assistants devront porter une couleur (chasuble ou veste) d'une couleur distincte de celle des joueurs.

Rotation des arbitres assistants :

- ✓ Les changements d'arbitres assistants devront s'effectuer avec l'accord de l'arbitre central et sur un arrêt de jeu.
- ✓ A la mi-temps, un changement des arbitres assistants devra obligatoirement être opéré.
- ✓ La Commission départementale souhaite également que l'ensemble des joueurs appelés à participer à ces compétitions, soit régulièrement en situation d'arbitre assistant.

Non-respect de la mise en œuvre de la procédure « arbitrage des jeunes par les jeunes » :

- ✓ L'arbitre officiel indiquera sur l'observation d'après-match de la FMI si le dispositif de l'arbitrage des jeunes par les jeunes n'a pas été appliqué.
- ✓ La commission départementale se réserve le droit, suite aux observations des arbitres, de l'Équipe Technique et des membres de commission notamment, de remettre en cause la participation de l'équipe sur la phase ou la saison suivante.

Accompagnement des joueurs à l'arbitrage et des jeunes arbitres officiels :

Chaque équipe identifiera une personne ressource (dirigeant), lequel devra être porté sur la Feuille de Match dans la rubrique arbitre assistant, pour :

- ✓ Accompagner et conseiller les joueurs qui arbitrent à la touche.
- ✓ Servir de relais entre le jeune arbitre officiel et les joueurs qui arbitrent.

Ce dirigeant licencié, inscrit sur la feuille de match et présent sur le banc :

- ✓ Connaît les Lois du Jeu.
- ✓ A une expérience d'arbitre assistant.
- ✓ Les deux dirigeants accompagnateurs se positionneront au niveau de la ligne médiane de chaque côté du terrain (possibilité pour le dirigeant accompagnateur de l'équipe visiteuse de rester sur le banc de touche). Ils ne suivent pas physiquement le jeune qui est désigné au poste d'arbitre assistant.

Rôles du dirigeant :

Assister le jeune arbitre officiel :

- ✓ Reçoit les consignes d'avant-match dans les vestiaires.
- ✓ Accompagne le jeune arbitre officiel aux vestiaires jusqu'à la fin du match.

Accompagner les joueurs à l'arbitrage :

- ✓ Informe les joueurs des consignes données par l'arbitre central.
- ✓ Gère les changements des joueurs à l'arbitrage (en lien avec l'éducateur).
- ✓ Conseille les joueurs sur l'arbitrage à des moments opportuns (avant-match, avant un changement, après un changement, à la mi-temps, après le match, à l'entraînement) : placement, gestuelle, concentration…

Intervient auprès de l'environnement (spectateurs) qui chercherait à perturber les jeunes qui arbitrent.